



Compte-rendu

CQ4 Bourg-vieux / Volouse / Bouvardière

22 avril 2024 – 18:30

Déambulation – Ecole Jean Achard

Présents pour la Ville : M. Charly **PÈTRE** (Élu - 8^e adjoint vie des quartiers) - M. Guillaume **GROS** (Service A) - M. Jean-François **CAYOT** (Chargé de mission Comités de quartier).

Habitants présents :

Mme Nadia **BOUTIN** – M. Daniel **BOVE** – Mme Maryse **CAPRERA** Maryse – Mme Nadine **FOURNIER** (Référente CQ) – M. Eric **GARRAUD** (Référent CQ) – Mme Eliane **JULIEN** – M. Francis **MAQUIN** – M. & Mme Gérard & Françoise **MEUNIER** – M. Christian **PIOLLET** – M. Robert **TRONEL**.

Ralliement au # avenue Jacques Prévert / Avenue André Malraux



Préambule

Dans le cadre du test zone30, sur le quartier de Volouse, une zone 30 est une zone où la vitesse est limitée à 30 km/h. Des panneaux « zone 30 » seront installés à chaque entrée du quartier, et tant que vous n'avez pas dépassé le panneau indiquant la sortie de la zone 30, vous devez maintenir cette vitesse. Avec la suppression des panneaux des Stop !, des Cédez le passage, la priorité revient aux véhicules venant de la droite.

Les travaux pour transformer le quartier de Volouse en zone 30 rentrent dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI).

➤ **1^{er} arrêt : 306 rue Jacques Prévert**

• **1^{ère} proposition d'aménagement de la voirie pour diminuer la vitesse.**

✓ La voirie se rétrécit en approchant du passage piéton, ce qui signifie qu'à partir du 306 avenue Jacques Prévert et au-delà du passage piéton, la route se réduit à une voie.



Compte-rendu

CQ4 Bourg-vieux / Volouise / Bouvardière

22 avril 2024 – 18:30

Déambulation – Ecole Jean Achard

- ✓ Le rétrécissement de la voie implique que la priorité est accordée à la voie utilisée par les automobilistes se dirigeant vers l'avenue André Malraux depuis l'avenue Jacques Prévert.
- ✓ Pose de coussins berlinois. Des têtes d'îlots en bordure.
- ✓ Réduction du nombre de places de parking.

Mise en place d'une écluse provisoire – Été 2024.

➤ 2^e arrêt : 551 rue Jacques Prévert.

• 2^e proposition d'aménagement de la voirie pour diminuer la vitesse.

- ✓ La voirie se rétrécit à l'approche du passage piéton et se poursuit juste après le passage souterrain en direction de Pigneguy.
- ✓ Ce rétrécissement est matérialisé par la mise en place d'une écluse, avec une priorité accordée aux automobilistes se rendant vers l'avenue Malraux.
- ✓ Pose de coussins berlinois. Des têtes d'îlots en bordure.
- ✓ Le Square Goscigny sera réaménagé pour créer des places de parking supplémentaires.

Mise en place d'une écluse provisoire – Été 2024.

➤ 3^e arrêt : # rue Maréchal Leclerc (421) – Impasse des Saules.

• Proposition d'aménagement de la voirie

- ✓ Réduction de l'écluse face au 420 rue du Maréchal Leclerc.

La suppression doit être précisée : soit une suppression totale, soit une réduction de 80cm à 1 mètre des 2 îlots en sortie de l'impasse des Saules. Les travaux ne seront pas réalisés en interne. Un devis est demandé.

➤ 4^e arrêt : Vers l'impasse Flandrin (660 avenue Malraux).

• Proposition d'aménagement de la voirie sur l'avenue Malraux pour diminuer la vitesse.

- ✓ La voirie se rétrécit à l'approche de l'impasse Flandrin, vers le 660 avenue Malraux.
- ✓ Principe de la chicane avec des bordures.
- ✓ Suppression de 2 places de parking dans l'avenue Malraux (650 - 660).

Mise en place d'une écluse provisoire – Été 2024.

➤ 5^e arrêt : Ecole Jean Achard – Présentation aménagement Test Zone30.

- ✓ Suppression des panneaux « Stop » et des panneaux « Laissez le passage ». On garde les autres panneaux (interdiction de stationnement, ...)
- ✓ À chacune des quatre entrées du quartier de Volouise, 4 panneaux de format A0 avec fond jaune seront installés. Le texte indiquera : "Attention, modification de priorité - Priorité accordée aux véhicules venant de droite - Zone 30".
- ✓ Sur la **rue de Bouvardière**, sortie **Allée des Noisettes** (lotissement), la priorité à droite s'appliquera.
- ✓ Panneaux « Attention Priorité à droite ». Pour les croisements considérés comme plus risqués, un rappel de la priorité à droite sera effectué en installant des panneaux aux intersections suivantes : **rue de Bouvardière** avec **rue Pravaz**, ainsi qu'à l'intersection de **l'avenue Malraux** avec **rue Pravaz**.



Compte-rendu

CQ4 Bourg-vieux / Volouise / Bouvardière

22 avril 2024 – 18:30

Déambulation – Ecole Jean Achard

- ✓ Les futurs aménagements des routes comprendront un trottoir du côté droit, une chaussée réduite de 4m50 à 5m le long de l'**avenue Malraux**, de la **rue de Bouvardière** et de la **rue Pravaz**, ainsi qu'un espace vert avant un trottoir du côté gauche de la route.
- ✓ Pour encourager les automobilistes à rester sur leurs voies et à se maintenir sur la droite, le centre de la route sera marqué d'une matérialisation (marquage des bandes d'axe), mais l'idée de créer des bombées au centre des intersections est exclue.

Aménagements prévus cet été 2024.

- ✓ Les autres aménagements sont envisagés pour le budget de l'année 2025.
- ✓ En zone 30, les vélos auront la même place que les voitures.

✓ **En termes de calendrier**

- ✓ Mise en place provisoire dans les prochaines semaines. Le test débutera au début de l'été 2024, choisi pour profiter de la réduction du trafic routier habituelle pendant cette période.
- ✓ Courant Juin 2024, consultation pour les études de maîtrise d'œuvre pour la section **Avenue Malraux/Rue Pravaz/Rue de Bouvardière** jusqu'au **chemin des Seites**.
- ✓ Installation du régime de priorité à droite à partir de cet été.
- ✓ Renforcement des 2 croisements, **avenue Malraux # rue Pravaz** et **rue Pravaz # rue de Bouvardière**.
- ✓ Communication interne à Volouise sera faite.

Ci-dessous, vous trouverez les animateurs référents du **CQ4 Bourg-Vieux / Volouise / Bouvardière**.

Mme Nadine **FOURNIER** nad38340@gmail.com

M. Eric **GARRAUD** eric.garraud@gmail.com